



## Nous sommes pacsé et avons acheter un bien immobilier

Par **bibiche**, le **08/12/2009** à **16:47**

Bonjour

,

je voudrais Savoir si la loi du pacs a changer ? car voila nous avons

acheter

un bien immobilier en commun 50/50 nous avons fais un testament

dont nous

sommes usufruit l'un de l'autre car nous avons chacun deux enfants

nous sommes pacsé ( depuis 2002 ) je vous remercie beaucoup recevez mes

sinceres salutatiois